L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 19 JUILLET 1883.

Spectacles, Bals, &c

Pique-Nique des Garçons-Bouchers.

Amusement nouveau et récréatif.

DIMANCHE 22 JUILLET.

Trois cerfs sauvages dit "Sabines" seront pris au lasso, attachés et montés en une course sur la piste.

Hauts-faits d'équitation.

On montera à cheval ventre à terre, et on ramassera de terre un chapeau, un dollar, etc.

John Jackson vs. Billy Goat.

Butting match pour le titre de Champion. Dutch à joke, le chef Comanche sera représenté par John Mexicola dans des hauts faits audacieux et dangereux d'équitation, sans selle ni bride sur un cheval indompté arrivant des forêts du Rio Frio.

Deux capadores ont offert leurs services pour un **combat de taureaux** en jouant avec un cerf sauvage dans l'arène du grand hippodrome.

Danse dans la grande batisse. Le spectacle commencera à 3 heures de l'après-midi.

Entrée 50 sous. Gratuite pour les dames.

Pour les invitations et les privilèges, s'adresser aux

Garçons-Bouchers
Nouvelle-Orléans.

15 juil—7t.

Collége de Spring Hill,
Incorporé par la Législature de l'Alabama en 1836.

Le Collége de Spring Hill s'élève sur une colline à six milles de Mobile et à cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer.

Constamment rafraichi par la brise, son site est à la fois agréable et sain.

Grâce à sa position le Collége est entièrement exempt des **maladies** qui sévissent à certaines saisons dans le Sud.

Cette Institution est sous la direction des Pères de la Compagnie de Jesus, qui n'épargneront rien pour orner les esprits de leurs élèves des connaissances et former leurs cœurs aux vertus d'où leur avenir dépend.

Le plan des études est divisé en trois Cours principaux: le Cours Preparatoire, le Cours Classique et le Cours Commercial qui sont enseignés de la manière la plus **sérieuse**.

Pour plus amples informations, s'adresser au Collége de Spring Hill, ou au Collége des Jesuites rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans.

8 juil—3m dim mar jeu

Avis.

Les assurances, propriétaires de Moulins à riz ont adopté les tarifs et les conventions qui suivent et qui seront mis en vigueur à partir du 1er août 1883:

1 vallage—Par baril de riz brut (162 livres) ..... 60 cts
Barils vides ..... 45 cts

A rendre, huit sacs de son sur chaque cent barils de riz brut passés au moulin.

Tout riz brut devra être pesé par un peseur public aux frais du consignataire et des certificats de poids seront fournis au Moulin.

Tout paquet pour riz écaillé doit être fourni par le Moulin et les frais doivent être convenablement débattus.

Tout sac à riz vide fourni par le Moulin doit être payé, et s'il est rendu rempli ou vide, il en doit pas être tenu compte.

Pas de riz brut emmagasiné gratuitement, sauf la quantité que peuvent recevoir les hangars du moulin ou sur entrepôts, et qui appartient à l'établissement.

Pas de riz brut vendu sans frais.

Il ne sera alloué aucunes réductions ni escompte: Rebates sur ce tarif.

J. FORSTER, Orleans Rice Mill.
ERNST & CO., Forstall's Rice Mill.
STEWART & RICKERT, Marignas Rice Mill.
WARNER & HOELZAL, Louisiana Rice Mill.
ALLEN & SYME, Brooks Rice Mill.
ISAAC LEVY, Thompson's Rice Mill.
LOUIS RUCH, Perseverance Rice Mill.
DAN TALMAGE SONS & CO., American Rice Mill.

1er juil—1m

Avis.—Bureaux de la Compagnie d'assurance du Peuple de la Nouvelle Orléans.—Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1883.—L'élection annuelle des Directeurs de cette compagnie aura lieu MARDI, 24 juillet, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi au bureau de la compagnie, 12 rue Carondelet.

P. M. SCHNEIDEAU,
Secrétaire.

13 jul—dt

Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle Orléans. 31 rue de Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1883.—Assemblée régulière du Conseil de direction de cette Compagnie, tenue le 10 de ce mois, un intérêt dividende au taux de SIX POUR CENT par an jusqu'au 1er de ce mois sur les paiements faits au fond capital a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

13 juil—15 j

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1883.—Un trimestre spécial du Conseil de Direction qui a eu lieu le 5 courant, il a été résolu de payer un dividende intérêt à bonus de **5 pour cent** sur le fond capital aux actionnaires ou à leur ayant droit, à partir de JEUDI, 12 février 1883.

JNO. W. HINCKS,
Secrétaire.

12 juil—7t

Office of the New Orleans Insurance Co.—New Orleans, July 11th, 1883.—At a special meeting of the Board of Directors held on the 5th inst. it was resolved to pay the semi-annual interest dividend of 5 per cent on the Capital Stock, to the stock holders or their Representatives on and after THURSDAY, July 12, 1883.

JNO. W. HINCKS,
Secretary.

12 juil—7t

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er juillet 1883. Un dividende semi-annuel de quatre pouvant cent est payé aux actionnaires de cette banque à partir de LUNDI, 9 du courant.

1er juil—15j

N. LANDRY, Caissier.

Bureau de la Nouvelle Orleans Gas Light Company.—Nlle-Orléans, 19 juin 1883.—A une assemblée régulière du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PAR CENT a été déclaré payable LUNDI 16 juillet 1883. Les transfertes seront fermés des derniers six jours.

Tout transfert d'actions, du 5 au 16 juillet, se fera sans participation au dividende.

V. VALLOIS,
Secrétaire.

20 juin—au 16 juil

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.

S'adresser verbalement ou par lettre, au siége de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

9fev—1an MoD

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17..... RUE BARONNE 17
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Près de la SALLE GRUNWALD.

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que le 9me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouvernant de l'Etat de lancer sa proclamation annulé de la quarantaine et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports maritimes Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan, des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto-Rico et de la Jamaïque, des ports brésiliens, Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'Isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que détermineront le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St Thomas de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Cuba, Curaçao, Savanille Esperanquille, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers sur différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'instituer des poursuites judiciaires contre tout violateur de cet proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 6me jour du mois d'avril 1883.

(Sceau.) S. D. McENERY.

Par le Gouverneur:
OSCAR ARROTO,
Sous-Secrétaire d'Etat.

ETATS UNIS D'AMERIQUE,

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

CE VINGT-TROISIEME JOUR DU MOIS de Juin, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt-trois, et la cent-septième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Pardevant moi, OMER VILLERE, Notaire Public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés et sous signés,

Ont personnellement comparu:

M. MICHEL MUSSON, Président, et M. REPY W. H. WILLIAMS, Secrétaire, du **MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION**, une corporation dûment organisée d'après les lois de cet Etat, selon acte d'incorporation passé pardevant moi, Notaire, le 10 Mars 1883, lesquels comparants, dans leurs susdites capacités officielles, ont chacun déclaré que, en vertu des dispositions contenues dans la Charte de la dite Association, et d'une résolution de son Conseil de Direction, adoptée à leur assemblée du 16 mai 1883, une assemblée générale des souscripteurs à la dite corporation fut convoquée à son bureau, Vieille Banque des Citoyens, coin Royale et Bourbon, dans le but de soumettre et de prendre en considération des additions et altérations ou dit acte d'incorporation de la dite Association; Que la dite assemblée fut tenue conformément à la dite convocation et après les délais et notifications requis par la loi, au bureau de la dite Association, le vingt-troisième jour du mois de Juin 1883, de midi à deux heures P. M., et qu'à la dite assemblée, tous les souscripteurs présents, ou représentés, ont unanimement voté pour les additions et altérations suivantes à l'acte d'incorporation du dit MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, et les ont adoptées ainsi qu'il suit:

ARTICLE II.

Section 8.—Il sera laissé à l'option des souscripteurs de faire ou de ne pas faire le dépôt de dix pour cent requis par la section 2 de cet article.

Section 9.—Tout souscripteur devra opter au moment de souscrire; mais c'est qu'il se sera décidé à ne pas faire le dépôt de dix pour cent à ce moment, aura le droit de le faire à n'importe quelle époque subséquente, pendant le terme de la police, et alors aura droit, pour le bénéfice du mineur, aux intérêts, du jour du paiement au jour fixé dans la police, ou au jour du décès de l'assuré avant cette époque, quand le dépôt original sera remboursé conformément à la section 4 de cet article.

Dans quelque temps que le dépôt est fait, le taux des primes sera remis au taux spécifié dans le semblable contenu dans la section 2 de cet article, sujet à telle changement que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 4 de l'article IV, dans les taux du dit sommaire.

Section 10.—Quand on ne fera pas le dépôt de dix pour cent, les primes au montant de la police seront aux taux suivants par $1000, payables annuellement d'avance, sujets à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.

TABLE C.—Primes annuelles, payables d'avance pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait.—Primes NON remboursées en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000
0 à 1	32.27	11 à 12	80.86
1 à 2	33.24	12 à 13	91.87
2 à 3	34.11	13 à 14	103.59
3 à 4	37.07	14 à 15	123.42
4 à 5	40.38	15 à 16	146.29
5 à 6	43.76	16 à 17	179.97
6 à 7	47.80	17 à 18	226.28
7 à 8	52.42	18 à 19	311.41
8 à 9	57.59	19 à 20	475.24
9 à 10	64.18	20 à 21	966.09
10 à 11	71.85		

TABLE D.—Primes annuelles, payables d'avance pour une police de $1000 sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait. REMBOURSEMENT des primes sans intérêt, en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000
0 à 1	32.07	11 à 12	80.86
1 à 2	33.24	12 à 13	91.87
2 à 3	34.11	13 à 14	103.59
3 à 4	37.07	14 à 15	123.42
4 à 5	40.38	15 à 16	146.29
5 à 6	43.76	16 à 17	179.97
6 à 7	47.80	17 à 18	226.28
7 à 8	52.42	18 à 19	311.41
8 à 9	57.59	19 à 20	475.24
9 à 10	64.18	20 à 21	966.09
10 à 11	71.85		

Section 11.—Quand une contre-assurance requise désirée et effectuée, sous un contrat spécial pour garantir un cas de décès du mineur, les remboursement au souscripteur, du montant exact des primes, sans intérêt, qui auront été payées du jour de souscription au jour du décès, ainsi qu'il est établi au section 7 de cet article, le taux des primes sur des polices de $1000, payables annuellement d'avance, seront comme suit, sujets à telle changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV dans les dits taux.

TABLE E.—Primes annuelles, payables d'avance pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait.—Primes NON remboursées en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000
0 à 1	40.39	11 à 12	92.44
1 à 2	39.33	12 à 13	104.34
2 à 3	41.25	13 à 14	119.84
3 à 4	44.74	14 à 15	136.36
4 à 5	48.11	15 à 16	164.79
5 à 6	51.95	16 à 17	200.94
6 à 7	56.29	17 à 18	253.19
7 à 8	61.44	18 à 19	
8 à 9	67.44	19 à 20	
9 à 10	74.24	20 à 21	
10 à 11	82.57		

Section 12.—Que la section 3 de cet article ne s'applique ainsi qu'il suit: Le dépôt de dix pour cent et les primes subséquentes nettes, porte intérêt, après 4 quatre pour cent (4 pct) par an jusqu'au 1er de ce mois sur les paiements faits au fond capital a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

13 juil—15 j

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1883.—Un trimestre spécial du Conseil de Direction qui a eu lieu le 5 courant, il a été résolu de payer un dividende intérêt à bonus de **5 pour cent** sur le fond capital aux actionnaires ou à leur ayant droit, à partir de JEUDI, 12 février 1883.

JNO. W. HINCKS,
Secrétaire.

12 juil—7t

Office of the New Orleans Insurance Co.—New Orleans, July 11th, 1883.—At a special meeting of the Board of Directors held on the 5th inst. it was resolved to pay the semi-annual interest dividend of 5 per cent on the Capital Stock, to the stock holders or their Representatives on and after THURSDAY, July 12, 1883.

JNO. W. HINCKS,
Secretary.

12 juil—7t

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er juillet 1883. Un dividende semi-annuel de quatre pouvant cent est payé aux actionnaires de cette banque à partir de LUNDI, 9 du courant.

1er juil—15j

N. LANDRY, Caissier.

Bureau de la Nouvelle Orleans Gas Light Company.—Nlle-Orléans, 19 juin 1883.—A une assemblée régulière du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PAR CENT a été déclaré payable LUNDI 16 juillet 1883. Les transfertes seront fermés les derniers six jours.

Tout transfert d'actions, du 5 au 16 juillet, se fera sans participation au dividende.

V. VALLOIS,
Secrétaire.

20 juin—au 16 juil

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraiches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans coutures.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.

21avril—dim.mar.jet

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.
11 mars—1an Nlle-Orléans.

LAURENT LACASSAGNE
Marchand-Commissionnaire,
97 RUE DECATUR,
Bureau au Premier.

Avances libérales sur consignations de coton, mélasses et riz. tf
26 mars—1 an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui se fera un piano neuf à un prix très-raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs Pianos. 17mar6—

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont conduits avec soin et prudence.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Cours d'Espagnol et d'Allemand à lieu y s'ai ant.

17 oct—

Le Stock le plus vaste, au Sud de voitures.

Fred. N. THAYER.

162 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 23 rue de l'Union.
(Entr-pôts, rue Gravier, 217)
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des **Entrepreneurs de Pompes Funèbres**, **Buggies, Voitures, Hearses,** Voitures d'enfants, Velocipèdes, Bicycles, etc.

18 mars 88—1an

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de détailler un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et **il a appelé aussi l'attention sur ses prix très-modiques.**

Savoir—au 22 oct

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et le guérison de tous les maux des **ORGANES GENITO-URINAIRES** et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une FAIBLITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. Les maladies de la vessie, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les douleurs de la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE SECRETE, traités sans l'usage du mercure, ni aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple traitement, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulator Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

29 mars—3 - 1an

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N° 6

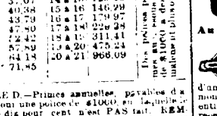

Journée toutes les personnes qui veulent pour les jours d'un bon marché exceptionnel à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et de cette ville. Mes manufactures du Nord qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en draps, en draps fins, en tout genre, en bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, cuillères et couverts, offre-vite d'argent et plaqué, services de tables complets **couverts Alfenide**, couteaux, etc., etc. Articles pour étrennes. Toute Lotterie, Bijoux de tout genre **Garantie**. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Réparation de tous objets. Achat de diamants, vieilles et vieux métaux.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Prêt et change de vieux de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.

1fev 6m Dimard

L'ASSORTIMENT
—DE—
VETEMENTS
DE PRINTEMPS
—POUR—
Hommes, jeunes gens et enfants

que nous confectionnons sous la supervision et sortant journellement

COMPLET.

et nous invitons confiamment nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir

L'examiner de bonne heure,

afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps à perdre, de choisir dans le VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire ailleurs leurs achats.

Nous avons publié un

CATALOGUE DE MODES,

que nous distribuons dans nos

Salles de Vente, 81 & 83 rue du Canal,

de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LEON GODCHAUX,

Marchand de vêtements et d'articles de toilette,

81, 83 et 85 rue du Canal.

1er avril—

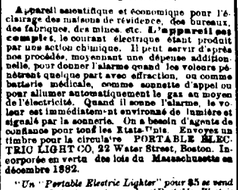

Bandages Herniaires, Brecettes, Appareils pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,
165 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque bandagement est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25avril—1an

Portable Electric Lighter

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est **complet**, le contrant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après nos procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gas au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO. 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"Un "Portable Electric Lighter" pour $5 se vend aisément de toutes parts par la "Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sur et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc." — Scientific American, New York, 16 décembre 1882.

22 avril—3 m. mar. J. D.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, 37 RUE DU CAMP.

Douzième Etat de Situation Annuel pour l'Année finissant le 30 Avril 1883.

Primes sur les incendies	$ 80,826 16	
Primes sur les rivières	33,445 86	
Primes sur les mers	47,679 67	
		$161,944 69
Non terminés le 30 avril 1882	28,917 51	
		$190,862 20
Moins, primes non échues, le 30 avril 1883	25,000 00	
Primes gagnées de l'année		$165,862 20
Reçu pour intérêts, loyer, etc		19,898 72
Gains totaux de l'année		$185,760 92
A déduire:		
Pertes sur les incendies	$22,451 50	
Pertes sur les rivières	7,749 70	
Pertes sur les mers	32,101 92	
	$62,343 12	
Réassurances, primes remboursées et escompte	37,750 19	
Taxes, Bureau des Revenus, etc	17,991 27	
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureau, etc	19,489 85	
		137,574 43
Profits nets		$48,186 49

La compagnie possède l'actif suivant:

Comptant en caisse	33,470 98
Prêts garantis par hypothèques du premier rang	198,097 45
Billets à recevoir	13,846 79
Immeubles	117,165 94
Primes en voie de perception	27,686 15
Actions, Bons, etc	95,714 20
Meubles et installations de bureau	5,134 45
	$491,815 01

L'exposé qui précède est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

JOHN HENDERSON, Président.

THOS. F. BRAGG, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 9 juin 1883.

Signé sous serment devant moi à la Nouvelle Orléans, Lne, ce 9me jour de juin 1883.

WM. J. CASTELL, Notaire.

A une élection tenue le LUNDI, 7 mai 1883, les messieurs dont les noms suivent ont été désignés aux fonctions de Directeurs

John Henderson	Jas H. Hanna
Thos. Boyle	J. J. Gaspard
W. J. Castell	M. E. Garvey
Jno T. Gibbons	Geo. McCloskey
Wm Hart	Amédée Couturié
E. Gauche	Richard Herrick

Edw Irwin.

Et à une réunion des Directeurs, le 11 mai 1883, JOHN HENDERSON a été élu Président, THOMAS SMITH Vice Président, et THOMAS F. BRAGG, Secrétaire de la Compagnie.

Le vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, le 4 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gravier, Bourgogne et Broad, désignés sous le numéro quatre (4) du plan dressé par Rouselin, le 9 mai 1866, contenant environ 1 arpent et demi de profondeur, chacun.

Ledit lots se trouvent chacun trente pieds de face à la rue Canal. Le lot numéroté à un profondeur de cent pieds environ, et le lot numéroté vingt-deux (22) environ, et sont tous deux parfaitement libres de toutes hypothèques et de toutes charges quelconques.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de la succession de Jean Baptiste Ellair du 24 juin 1881.

Saisie dans l'affaire de Thomas Flower notaire, en date du 24 juin 1881.

Mise à prix: $1,000.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27 juin—27 juil 3 11 18 24 31

Delord Barthe vs Mme Adèle Mepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8468.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, le LUNDI, 23 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher et Constance, mesurant vingt pieds de front sur une profondeur de cent soixante pieds environ, et ayant pour voisins, d'un côté, le lot numéro quatorze (14) et, de l'autre côté, le lot numéro quatorze (14) et, de l'autre côté, le lot numéro quatorze (14) et, de l'autre